

JOINVILLE

MAM clôt la campagne de l'UMP dans le département

PAGE III

BONNEUIL

Un nouveau terminal au Port autonome

PAGE IV

AEROPORT D'ORLY

Intercepté avec de la cocaïne sous des bandages

PAGE II

MARDI 17 AVRIL 2007

www.leparisien.com

Val-de-Marne *matin*

L'événement

Les familles de handicapés veulent des lieux d'accueil

FONTENAY-SOUS-BOIS

« **R**ÉPIT SERVICES ». La philosophie du projet tient dans son intitulé. Il résulte de l'expérience d'une habitante de Fontenay-sous-Bois, mère d'un enfant autiste âgé de 34 ans aujourd'hui. Comme beaucoup de parents dans sa situation, Hélène Ripolli rêve d'un système souple qui prendrait son enfant en charge quelques heures « pour répondre à une urgence ou simplement souffler, le temps d'aller au cinéma ou de faire du sport ». Selon

une enquête du Grath (Groupe de réflexion et réseau pour l'accueil temporaire des personnes handicapées), 80 à 90 % de l'aide les concernant sont assurés de manière informelle par des proches, non professionnels.

« On doit sans cesse trouver des solutions », insiste cette mère de famille. Pendant près de deux ans elle a travaillé avec des parents d'enfants, d'adolescents ou d'adultes handicapés, des associations, des professionnels, des représentants des collectivités pour élaborer des services susceptibles de répondre réellement aux besoins.

Trois structures en projet

Porté par l'association parisienne la Vie à domicile, le projet Répit Services décline trois structures qui pourraient être mises en place à Paris et dans le Val-de-Marne.

■ **Une maison de répit de jour.** Structure originale, il s'agit d'une sorte de halte-garderie pouvant accueillir une dizaine de personnes atteintes d'un handicap mental ou physique à partir de 6 ans. « Elle pourrait ouvrir 6 jours

sur 7 à des créneaux horaires variables, plus tôt le matin ou plus tard le soir, selon les attentes. Les enfants ou les adultes pourraient profiter d'activités ludiques. » Hélène Ripolli souhaiterait que cette maison s'installe à Fontenay. Il en existe une dans la région de Thionville (Moselle). Le budget de réalisation est estimé à 195 000 €.

■ **Un service de garde à domicile.** Des personnels formés interviendraient en cas d'urgence, 24 heures sur 24, par exemple en cas d'hospitalisation de l'aidant, pour une prise en charge de la personne handicapée.

■ **Une plate-forme.** Un lieu d'écoute, de conseil et d'accompagnement pour tous les problèmes rencontrés par les aidants. Une urgence, la nécessité de trouver un accueil temporaire, une place en colonie de vacances, une garde l'espace d'un week-end... « Il s'agit de mettre en réseau tout ce qui existe pour trouver une solution au problème », insiste Hélène Ripolli.

Le dossier a été présenté notamment au conseil général du Val-de-Marne et à la Ddass (Direction départementale de l'action

sanitaire et sociale) afin d'obtenir des financements qui complèteraient les versements des familles. Pour les trois services, le budget annuel de fonctionnement est estimé à 670 000 €.

« J'espère que nous aurons les crédits, soupire Hélène Ripolli. Un précédent projet imaginé en 1999 en Seine-et-Marne n'a pas abouti, faute d'argent. »

HÉLÈNE BRÉAULT

CLES

- **2 millions :** nombre de personnes en France apportant l'aide principale à une personne handicapée.
- **24 % :** pourcentage de personnes handicapées vivant avec leurs parents.
- **800 :** nombre de places existantes pour l'accueil temporaire des enfants en France.
- **1 300 :** nombre de places d'accueil temporaire pour les adultes.

LE TEMOIN DU JOUR

« Cela fait du bien d'avoir un relais »

VERONIQUE LEDOS, mère d'un enfant polyhandicapé

« **J'**AI deux enfants. Le plus jeune, de 10 ans, est polyhandicapé. Il est accueilli en centre spécialisé de jour, explique Véronique Ledos. Nous pouvons bénéficier de relais familiaux, mais nous anticipons le moment où ils seront moins disponibles, car plus âgés, et nous souhaitons nous y préparer en cherchant d'autres possibilités d'aide. Mon fils de 10 ans n'est pas du tout autonome, il ne marche pas, il ne parle pas, il exige une surveillance constante. Cela fait du bien d'avoir un relais, car c'est important de pouvoir souffler. On ne peut pas toujours tout faire ensemble, il faut sans cesse prévoir, tout planifier. » Véronique doit aussi tenir compte du couple, de sa vie sociale, professionnelle et de son fils aîné avec lequel elle entend partager des activités. « Des relais, c'est pour notre fils polyhandicapé l'occasion de sortir du cadre familial, de pratiquer des activités différentes et d'acquérir une forme d'autonomie. C'est essentiel pour tous de prendre de la distance face à une situation affective qui peut être trop fusionnelle. »



(LP/HB)

H.B.



Porté par une association parisienne et issu de l'expérience d'une habitante de Fontenay-sous-Bois mère d'un enfant autiste, le projet Répit Services serait une sorte de halte-garderie pouvant accueillir une dizaine de personnes handicapées et offrant un moment de répit à leur famille. (J.-C. JAFFRE/URBA IMAGES SERVER.)